SECTION DE LA HAUTE-MARNE
Première Organisation Syndicale en Haute-Marne

Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section de la Haute Marne

Cité administrative
89 rue Victoire de la Marne
52000 CHAUMONT
Bureau 219-2ème étage
fo.ddfip52@dgfip.finances.gouv.fr
03.25.30.23.46

Comité Technique Local du 2 avril 2019 : Liminaire

Monsieur le Président,

De nombreux collègues se mobilisent, encore et toujours pour défendre la plate-forme revendicative des syndicats de la DGFiP, mais également pour s'opposer au projet de loi de transformation de la fonction publique. En organisant la précarité, en privatisant ou en externalisant nos missions, en retirant les compétences de mobilité et d'avancement des CAP, en supprimant les CHSCT, le gouvernement veut casser le Statut par ordonnances et détruire les organisations syndicales en les intégrant à l'appareil d'État.

***FORCE OUVRIERE*, organisation libre, indépendante et déterminée, ne s'y résoudra jamais.**

Les 9 organisations syndicales représentatives ont voté CONTRE à l'unanimité lors du Conseil Commun de la Fonction Publique du 15 mars 2019. Après 2 ans au pouvoir qui se résument pour les fonctionnaires par 2 ans de gel du point d'indice, le retour du jour de carence, la hausse de la CSG non compensée de manière pérenne et des suppressions de postes massives, l'irruption de ce projet de loi dans un calendrier marathon et sans dialogue social est insupportable.

À l'instar de nos camarades douaniers, d'autres fonctionnaires pourraient bientôt être tentés par un travail perlé ou zélé pour obtenir la reconnaissance que ce gouvernement leur refuse.

Mais parlons de la DGFIP ! Le gouvernement a décidé de la détruire.
Avec un tel objectif, la stratégie consiste à s'appuyer sur un contexte purement économique, sans chercher à appréhender les missions ni à connaître les fonctionnaires qui les exercent.

C'est ainsi que des chiffres irréels et venimeux sortent de la bouche du ministre Darmanin quand il se vante de pouvoir supprimer 15 000 emplois dans les trésoreries sur le secteur dépense, plus 8000 emplois dans les SIP avec l'arrivée du PAS. Et pas un jour ne se passe sans une nouvelle annonce : fin de la déclaration de revenus, suppression de la redevance audiovisuelle…
Soit c'est un discours méconnaissant complètement la réalité de nos missions ou pour décrédibiliser encore plus la nécessité et la présence de notre administration sur le territoire ;
Sur quoi se base-t-il ? Sans aucun doute, sur l'objectif qui lui est assigné et en aucun cas sur la réalité de nos services.

Après le Contrôle Hiérarchisé de la Dépense et le Contrôle Allégé en Partenariat, les agences comptables et les effectifs en berne, la loi ESSOC1 (assortie de son *''droit à l'erreur''* et de son site *oups.gouv.fr)* vont achever de transformer la DGFiP en passoire où le contrôle, si possible exercé par un robot, deviendra l'exception. Nul doute que nos redevables le constateront bien vite, précédant lentement mais sûrement notre procès collectif en inutilité.

Fin du numéraire en 2020, administration *''full''* numérique en 2022, travail distant industrialisé sur des plate-formes ou travail itinérant en bus des services publics, voilà l'avenir détestable qui nous est promis.

Les personnels de la DDFiP de Haute Marne l'ont bien compris, puisque 43% d'entre eux ont cessé le travail le 14 mars. Tout le monde s'inquiète : quelle *''géographie revisitée''* attend notre département ?
Désormais, le gouvernement ne veut plus raisonner par département mais par *''bassin de vie''*, et il souhaite *''sortir''* les administrations des villes-préfectures !

Lors de la grande opération de communication en Limousin, le ministre Darmanin a dévoilé publiquement le triste sort de la DGFIP, en mode VRP, à grand renfort de communication et d'affichages trompeurs pour séduire les élus, osant même dire que ces propositions sont faites pour une meilleure proximité des services des finances publiques avec 30 % de contacts humains en plus via les permanences en mairie, les maisons de services au public ou carrément sur rendez vous chez le contribuable !!!

Auparavant, vos homologues de la Vendée et de la Somme, par exemple, avaient annoncé leurs projets de cartographie pour 2022. En audience intersyndicale le 13 mars, nous vous avons demandé de dévoiler les propositions faites par notre direction, réponse a été faite que vous n'aviez pas encore renvoyé votre copie.
Force est de constater que le discours était bien formaté pour les directeurs locaux puisque cette même réponse a été donnée dans de nombreux départements.

Les représentants FO vous rappellent que le comité technique doit impérativement être consulté pour tout sujet visant l'organisation des services, et que pour cette raison, ils ont demandé l'ajout à l'ordre du jour du point « Réorganisation du réseau (CAP 2022): propositions faites par la DDFIP 52 ».
Aujourd'hui, M. le Président, vos intentions doivent être suffisamment précises pour être présentées et nous vous demandons donc de dévoiler le devenir de notre direction sans plus tarder.

Les représentants FO-DGFiP en CTL
TITULAIRES
Rachel Delacourt, Céline Lefèvre, Rachel Sugneau, Guillaume Tavin, Guy Zimberlin
SUPPLEANTE
Catherine Durand

N'HÉSITEZ PAS À APPELER LA PERMANENCE POUR FAIRE REMONTER VOS PROBLÈMES OU DEMANDER DES PRÉCISIONS.